

# CESF (Conseiller en Economie Sociale et Familiale) (h/f)

Offre n° 0032240917000825

Publiée le 17/09/2024



**Armagnac Adour**

Communauté de communes

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté Armagnac Adour

**Site web de l'employeur :** <http://www.armagnacadour.fr>

**Lieu de travail :** 1 Lotissement du Bourdalat, Riscle (Gers)

**Poste à pourvoir le :** 01/12/2024

**Date limite de candidature :** 16/11/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste créé suite à un nouveau besoin

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Enfance, famille > Parentalité, familles et protection de l'enfance

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant socio-éducatif

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

**Métier(s) :** [Agent d'intervention sociale et familiale](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps non complet, 17h30 hebdomadaire

**Télétravail :** Non

**Rémunération indicative :** Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale + RIFSEEP + CNAS + participation employeur mutuelle santé et prévoyance

**Descriptif de l'emploi :**

La Communauté de Communes Armagnac Adour recherche un CESF (Conseiller en Économie Sociale et Familiale) pour la Maison des Parents dont l'objectif est de regrouper la réponse parentalité dans un même lieu et promouvoir une prise en charge globale de l'accompagnement des parents

**Missions / conditions d'exercice :**

- Accueil du public, conseil, orientation, accompagnement des familles
- Organisation, animation et fonctionnement de la Maison des Parents

- Coordination des actions en lien avec la Chargée de Coopération Territoriale dans le cadre de la CTG

**Profils recherchés :**

- Diplôme d'État de CESF ou BTS ESF exigé
- Permis B obligatoire
- Avoir une bonne connaissance des notions de parentalité, des dispositifs de soutien à la parentalité et des politiques institutionnelles
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement social, familial et éducatif
- Avoir une bonne connaissance du réseau partenarial départemental institutionnel et associatif dans les thématiques : famille, parentalité, éducation, petite enfance, enfance, jeunesse, ainsi que le partenariat local
- Maîtriser la méthodologie de conduite de projets, la démarche d'évaluation
- Maîtriser les outils d'animation participative
- Posséder une bonne connaissance des caractéristiques du territoire
- Maîtriser des techniques d'intervention sociale individuelles et collectives
- Savoir travailler en partenariat ( institutions, coordinateurs départementaux, acteurs de proximité...)
- Être à l'écoute et disponible, créer un climat de confiance, adapter son attitude et sa communication en fonction du public et des situations
- Savoir travailler avec un public d'adultes en particulier les parents
- Savoir travailler en équipe

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0562698643

**Informations complémentaires :**

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes Armagnac Adour

1 Lotissement du Bourdalat

32400 RISCLE

ou par mail à : [vlabesque@armagnacadour.fr](mailto:vlabesque@armagnacadour.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o032240917000825-cesf-conseiller-economie-sociale-familiale>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.